



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement 555-2025 Relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 février 2025, à 19 h 30, le Conseil a adopté le règlement numéro 555-2025 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon.

Une copie est également disponible sur le site officiel à www.lac-simon.net.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 12^e jour du mois de février 2025.

Jade St-Amour
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jade St-Amour, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux deux endroits publics indiqués dans la résolution numéro 161-05-2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 12 février 2025.

Jade St-Amour
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe